

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/10/2020

Dossier complet le :

01/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-4958

1. Intitulé du projet

Quai Gambetta

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Deguil

Prénom Sarah

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALTER Public

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BALARINI Michel, Directeur général

RCS / SIRET

5 2 8 8 4 8 1 5 3 0 0 0 2 9

Forme juridique SPL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- 9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales ; d)	Installations d'un ponton flottant sur la Maine au droit du quai Gambetta

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le programme Rives Vivantes consiste à renouer des liens entre la ville et la rivière et renforcer le cœur de l'agglomération d'Angers. Pour y répondre, plusieurs opérations d'aménagement doivent permettre de servir de levier pour valoriser l'image du territoire, mettre en œuvre la trame verte et bleue, intensifier la qualité des usages à proximité des espaces rivulaires, améliorer les continuités, etc. Parmi elles, l'opération du Quai Gambetta vise principalement à :

-offrir de nouveaux points d'accostage sur la Maine pour les bateaux promenade dans une volonté de développer le tourisme fluvial et fluvestre sur la rivière. Le tout en conciliant la préservation de la biodiversité en partie basse du quai, avec des actions de renaturation. Calendrier prévisionnel pour la réalisation des travaux du ponton d'honneur : 4 mois en 2023

-créer une continuité douce le long de la Maine en partie haute (nécessite un remblais sur le perré). Calendrier prévisionnel des travaux : 10 mois sur la période 2022-2023.

4.2 Objectifs du projet

Il est proposé que la mise en œuvre de ce Plan-Programme se concentre ces prochaines années sur cinq axes majeurs :

1. Faire de la Maine un lieu identitaire et un lieu d'animations
2. Saisir l'opportunité du tourisme fluvestre et fluvial
3. Proposer des parcours pour les vélos et les piétons
4. Renforcer le corridor écologique formé par la Maine
5. Prolonger la transformation urbaine de la voie des berges

Plus particulièrement, les objectifs de l'aménagement du Quai Gambetta sont de contribuer au développement des activités nautiques sur la Maine, aux continuités douces piétons/vélos le long de la rive gauche de la rivière et conforter le corridor écologique formé par la Maine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sur la partie haute du quai Gambetta, sera aménagé une promenade / voie douce grâce aux déblais dus au re-profilage de la rive. Sur la partie basse du quai Gambetta, sera installé un long ponton "d'honneur" parallèle à la berge mais qui ne sera pas en contact direct avec elle, si ce n'est la passerelle d'accès qui la traversera.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sur la partie haute du quai Gambetta, la voie douce pourrait devenir un axe plus fréquenté par les promeneurs et les cyclistes dans le cadre du développement des mobilités douces en bord de Maine.

Sur la partie basse du quai Gambetta, le ponton d'honneur pourrait devenir la porte d'entrée fluviale vers le centre ville historique de la ville dans le cadre du développement de l'activité touristique fluviale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1 Permis d'aménager pour le site en projet : Quai Gambetta

Autorisations d'occupation Temporaire par le Conseil départemental du Maine-et-Loire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du périmètre quai Gambetta en front d'eau	env. 280 m
Largeur du périmètre quai Gambetta au plus large	env. 20 m
Largeur de la continuité douce	env. 3.5 m
Modification de la tête de perré maçonné / longueur du remblais	env. 140 ml
Surface totale	env. 5400 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quai Gambetta
49100 Angers

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4° 47' 51" 95 Lat. - 0° 55' 55" 77

Point d'arrivée :

Long. 4° 47' 74" 29 Lat. - 0° 55' 39" 24

Communes traversées :

Angers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Oui, par rapport à l'extension de la partie haute du Quai Gambetta pour réaliser la continuité douce.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Ne sait pas si le Quai Gambetta a fait l'objet d'une évaluation (ouvrage ancien)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit d'Angers Loire Métropole
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur le territoire de la commune d'Angers, arrêté le 31 janvier 2019 Dans la zone tampon de monuments historiques (Hospices d'Angers ou Hôpital Sainte-Marie, chapelle de l'Hospice d'Angers, Tour de la Haute-Chaine, Hôtel Dieu (Ancien Hôpital Saint-Jean, ancien Abbaye de Toussaint) etc). En secteur PSMV et PVAP 1 et 2.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Basses Vallées angevines (1700 m en amont) et prairies de la Baumette / Lac de Maine (4000 m en aval)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le quai Gambetta, l'installation d'un ponton flottant pour l'accueil de bateaux sera à concilier avec la biodiversité présente. Et il est aussi prévu une opération de renaturation dans la partie basse de la rive
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque lié aux transports de matières dangereuses sur la RD 523
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation lors des crues de la Maine car le quai Gambetta est en Zone Rouge du PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité générera le passage de bateaux de promenade, de piétons et autres modes doux.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boulevard de la Maine (RD 523) en bordure de l'opération est très passant (50 000 véhicules/jour) et génère de ce fait des nuisances sonores. Mais, le quai bas étant en contre-bas de la voie, le bruit est moins perceptible.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur pourrait devenir plus passant et une nouvelle activité touristique et récréative pourrait se mettre en place.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sur le bas du quai Gambetta (où actuellement se trouve des enrochements bétonnés) est prévue une opération de renaturation de la berge, favorisant la biodiversité liée à la rivière. Une partie de ces enrochements seront déblayés au profit d'une action de renaturation. Ainsi, le déblais de ces enrochements viendra compenser les déblais prévus sur la partie haute du quai pour la création de la continuité douce (prolongement du trottoir au dessus du perré existant), conformément au règlement affiché dans le PPRI.

Pour davantage d'informations, merci de bien vouloir vous référer à la note en annexe du présent cerfa. Cette dernière détaille notamment les mesures envisageables favorables à la biodiversité dans le cadre de l'opération du Quai Gambetta.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, l'objectif du projet vise au contraire à restaurer les continuités écologiques et favoriser la faune et la flore en lien avec la rivière. Le projet consiste au travers des aménagement proposés, à faire renouer les Angevins avec leur cours d'eau, en conciliant les usages et la préservation de la biodiversité en bord de Maine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Angers

le, 1/12/2020

Signature



